

SMEN^o

assurances

PACK
ASSURANCES :
STAGE ET
VIE PRIVÉE

Pour

20€

par an

Ton assurance stage et vie privée



Il faut bien faire la différence entre la Responsabilité Civile privée et l'assurance Responsabilité Civile professionnelle sur le lieu de travail !

Ce n'est pas la même chose. La Responsabilité Civile privée ne te couvre pas durant ton stage et tes trajets domicile-stage. Ton école ou ton employeur peuvent te demander une attestation de Responsabilité Civile professionnelle pour valider ta convention.

LES AVANTAGES

- Une assurance stage et vie privée **pour la vie de tous les jours.**
- **Une garantie vol** d'ordinateur portable, de tablette et smartphone.
- **Responsabilité Civile Médicale** comprise
- **Un accident ? La garantie individuelle** accident te protège dans le monde entier*.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE, C'EST QUOI ?

La responsabilité civile est une garantie qui te protège dans le cadre des dommages corporels ou matériels que tu pourrais occasionner à des tiers.

POUR MIEUX COMPRENDRE

Lors de son stage de fin d'année, Camille a fait tomber l'ordinateur portable qui lui a été confié. Grâce à la garantie Responsabilité Civile du Pack Assurances SMENO, **les réparations d'un montant de 580€ ont été prises en charge, déduction faite de la franchise de 121€.**

Pour seulement

20€

Adhérent(e) SMENO ?
5€ de réduction
sur ton Pack !

Étudiant(e) en santé ?

Tu es étudiant en Santé (Médecine, Pharmacie, Orthophonie, écoles d'infirmiers...). Bénéficie toi aussi du **Pack Assurances à 15€** et assure ton stage grâce à la **Responsabilité Civile Médicale incluse** dans le Pack Assurances.

INCLUS



Responsabilité Civile Médicale
Individuelle Accident



Rapatriement
Vol

LE DÉTAIL DE TES GARANTIES

RESPONSABILITÉ CIVILE¹ STAGES, VIE PRIVÉE	Dommages corporels	Jusqu'à 20 000 000€
	Dommages aux biens confiés lors du stage	Jusqu'à 15 250€ (franchise de 121€)
	Dommages matériels et immatériels	Jusqu'à 763 000€ (franchise de 91€)
INDIVIDUELLE ACCIDENT²	En cas d'invalidité définitive à 100%	Jusqu'à 152 500€
	En cas de décès	Capital de 4 575€
ASSISTANCE RAPATRIEMENT³	24h/24 et 7j/7	<ul style="list-style-type: none"> - Remboursement complémentaire des frais médicaux engagés à l'étranger* - Avance des frais d'hospitalisation - Assistance en cas de poursuite judiciaire** - Prise en charge des frais de secours sur piste de ski***
PERTE ET VOL DE TES EFFETS PERSONNELS²	Perte et vol de clés, papiers officiels	Jusqu'à 450€/an et par sinistre (vol par agression ou violence, vol par effraction)
	Perte et vol de bagages, vol de vélo, vélo électrique, trottinette, skateboard et instrument de musique	Jusqu'à 300€/an et par sinistre (vol par effraction ou agression)
	Vol du téléphone portable	Communications frauduleuses remboursées jusqu'à 100€ (vol par effraction ou agression)
	Vol d'ordinateur portable et tablette	Remboursement à hauteur de 200€/an (PC ou MAC de - de 3 ans, vol avec agression ou effraction)
	Vol de manuels universitaires	Remboursement à hauteur de 200€/an (vol avec agression ou effraction)

Spécial étudiant(e)s en santé

RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE

Dommages corporels	6 100 000€ (sauf dommages exceptionnels)
Intoxication alimentaire	6 100 000€
Dommages matériels et immatériels	458 000€ (dont 45€ de franchise)
Défense	Franchise comprise dans les montants ci-dessus
Recours	15 250€ (dont 305€ de franchise)

Tarifs valables du 01/07/2020 au 30/09/2021. Document non contractuel, il ne constitue qu'un extrait des garanties. Conditions d'application et de mise en œuvre des garanties, délais, franchises et exclusions : merci de consulter les conditions générales et particulières sur smeno.com ou en agence SMENO. *Dans la limite de 80 000€/an (franchise de 30€). **Uniquement en cas d'accident de la route. ***A concurrence de 500€ maximum, du lieu de l'accident jusqu'au centre de soins le plus proche. (1) Responsabilité Civile vie privée : contrat n° 1743420304 souscrit auprès de AXA France IARD (Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. S.A. au capital de 214 799 030 €. Entreprise régie par le Code des Assurances) par l'intermédiaire de S2C - Buoparc Bât D - 18 rue Jacques Réattu - 13009 MARSEILLE B 395 214 646 00022 - SARL de courtage d'assurance. N°ORIAS 07 030 727.(2) Chubb European Group Limited, société immatriculée sous le numéro 1112892 et dont la succursale pour la France est située : Le Colisée - 8 avenue de l'Arche - 92400 - Courbevoie. Numéro d'identification 450 327 374 R.C.S. Nanterre. Société immatriculée en Angleterre et aux Pays de Galles, sise : 100 Leadenhall Street - Londres, EC3A 3BP. Cette société a reçu l'agrément de la Prudential Regulation Authority et est soumise aux contrôles de la Financial Conduct Authority et de la Prudential Regulation Authority.(3) Convention CN1 EUROP ASSISTANCE/Aide à la recherche de stage/ Coffre-fort électronique/Soutien psychologique et assistance médicale par téléphone : les prestations d'assistance sont garanties et mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE, immatriculée au registre du commerce des sociétés de Nanterre sous le n° 451 366 405. Société Anonyme au capital de 35 402 786€. Entreprise régie par le Code des Assurances (Siège social - 1, Promenade de la Bonnette - 92230 GENNEVILLIERS) Courtier : Assurances du Nord Ouest SARL de courtage d'assurances au capital de 18 000€ - RCS Lille 401 172 093 - Siège social - CS 200005 - 59046 LILLE CEDEX -N°ORIAS 07030114.